



Abidjan, le **28 SEP 2016**

N° **235** /MPMBPE/DGD-2016

CONVOCAATION

Mesdames et Messieurs :

- **Les Directeurs Généraux Adjoints**
- **L'Inspecteur Général**
- **Les Inspecteurs Généraux Adjoints**
- **Les Conseillers**
- **Les Directeurs Centraux**
- **Les Sous-Directeurs**
- **Les Directeurs Régionaux**

Objet : Comité de Direction

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Comité de Direction qui aura lieu le **mercredi 05 octobre 2016 à 09 h 00**, à la **salle de conférence de l'Ecole des Douanes**.

Ordre du jour :

I- INFORMATIONS

II- COMPTE RENDU DU PRECEDENT COMITE DE DIRECTION

1. Lecture et adoption du compte rendu
2. Examen des diligences issues dudit comité : DGA DA

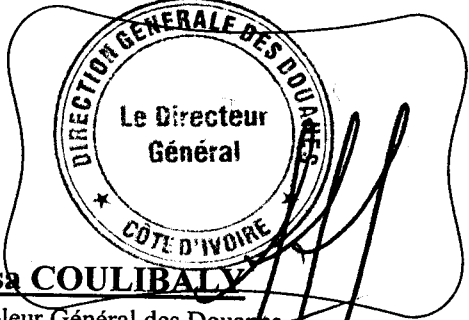
III- EXECUTION DU SERVICE

1. Situation des recettes
 - 1.1- Trésorerie du mois de septembre 2016 : RP
 - 1.2- Recouvrement à fin septembre 2016 et perspectives de la période octobre-décembre : DSEE
 - 1.3- Etat de mise en œuvre des mesures d'optimisation des recettes identifiées par le Comité de veille : DSDPSS, DRE, DARRV, DSA, DED

.../...

- 1.4- Lutte contre la fraude et la contrebande :
- par les frontières terrestres : DSEY, DSEA, DSI
 - par le Port : DRE, Brigade Spéciale, Subdivision Surveillance et Intervention d'Abidjan
 - par le contrôle à posteriori : DED
2. Point d'exécution des plans d'actions
- 2.1- CONAFIP : Col. KAKE
- 2.2- PAS : Col. MEA
3. Etat d'avancement du GUCE et du Ruling Center
- 3.1- Opérationnalisation des modules prévus : CT Kangou
- 3.2- Transfert de compétences : DARRV
4. Dématérialisation des procédures : exposé du Président du comité
5. Réhabilitation des bureaux frontières, des casernes et de l'immeuble SGBCI : DMG

IV- DIVERS.


Issa COULIBALY
Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National



DIRECTION GENERALE DES DOUANES



W

22/09/2016

MESURES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE SEPTEMBRE

1. POINT DES RECETTES AU 22 SEPT.

	Obj.	Rec.au 22 sept.	Reste	Moy.rec.	Moy. pr réaliser l'obj.	Proj.22-30	Proj. Sept.	Gap Prev.
Pétrole	29,2	21,4	7,8	1,4	1,30	8,6	29,9	0,75
MG	74,2	43,9	30,3	2,9	5,05	17,6	61,5	-12,71
Export	25,3	7,3	18,0	0,5	3,00	2,9	10,2	-15,08
RPI	2,1	1,5	0,6	0,1	0,10	0,6	2,1	0,00
TOTAL	130,8	74,1	56,7	4,94	9,45	29,6	103,8	-27,05

2. MESURES POUR REDUIRE LE GAP

	MESURES PROPOSEES	Evaluation
Au titre des 703	- Visite à quai systématique des 703 - Rationaliser l'octroi des 703. <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des situations de 703 • Envoi à WF les cas de plus d'un million accompagnées d'une évaluation de la DARRV • Levée de la déclaration sur la valeur DARRV au delà d'un délai accordé à WF. 	1,7
Au titre des véhicules	- Rendre bloquant dans le SYDAM l'utilisation de la FEVO. - Calibrer la valeur FEVO sur une valeur minimale historique de la CIVIO. - Réexaminer la procédure de dédouanement pour la rendre simple et plus fluide	1,8
Au titre des visites	- Faire réexaminer par les Enquêtes les VAD en suite d'alertes Webb fontaine donnant des RAS à ; - Mettre en œuvre un planning de visite entre la DSDPSS et WF pour les réquisitions. - Sensibiliser les agents par des visites de terrain effectuées par les responsables	0,5
Produits pétroliers	- Apurement des BL pétroliers en retard de janvier à septembre - Mise en œuvre du blocage automatique	0,5
Recouvrements	- Recouvrement du stock des liquidations non acquittées (23 mds) - Recouvrement d'une partie des émissions du 21 au 30 septembre (16 sur 28 milliards)	+39
Au titre des enquêtes	Recouvrement des dossiers contentieux	+1
Total		+44,5

3. PROJECTION DES RECETTES AFIN SEPTEMBRE

	Obj	Real. au 22 sept.	Reste à recouvrer	Liquidations non échues	Recou. (22-30)	Mesures	Proj.	Ecart
Petrole	29,2	21,3	7,9	5,5	4,3	0,5	31,6	2,4
MG	74,2	43,9	30,3	14,6	9,5	5,0	73,0	-1,2
Export	25,3	7,3	18,0	3,0	1,9		12,2	-13,1
RPI	2,1	1,5	0,6		0,3		1,8	-0,3
TOTAL	130,8	74,0	56,8	23,1	16,0	5,5	118,6	-12,2